

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, le mercredi 8 avril 2009 à 20 heures.

Étaient présents MM. André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne;
 Jean-Guy Bolduc, maire de Beauceville;
 Michel Cliche, préfet suppléant et maire de Ville Saint-Joseph-de-Beauce;
 Christian Jacques, maire de Tring-Jonction;
 Louis Jacques, maire de Saint-Joseph-des-Érables;
 Henri Gagné, maire de Saint-Frédéric;
 Roland Giguère, maire de Saint-Victor;
 Daniel Perron, maire de Saint-Séverin;
 Jean-Rock Veilleux, maire de Saint-Alfred;
 Mme Ghislaine Doyon, maire de Saint-Jules.

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne.

Étaient aussi présents MM. Gilbert Caron, directeur général et secrétaire-trésorier;
 Renal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint.
 Marc-André Bérubé, directeur du service Aménagement du territoire
 François Roberge, technicien en environnement
 Éric Jacques, inspecteur en environnement.

1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4281-09 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en gardant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE 11 MARS 2009

4282-09 Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 11 mars 2009.

3- COMPTES À PAYER

4283-09 Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Bolduc, il est résolu à l'unanimité que les comptes soient adoptés comme suit :

Gilbert Caron (compte de dépenses)	150.40 \$
Manon Daigle (compte de dépenses)	56.00 \$
Fernand Roy (compte de dépenses)	324.43 \$
Denis Desbiens (compte de dépenses)	56.80 \$
Renal Roy (compte de dépenses)	74.00 \$
Mirielle Morin (compte de dépenses)	39.90 \$
Marc-André Bérubé (compte de dépenses)	40.00 \$
Manon Denicourt (compte de dépenses)	20.00 \$
Valérie Jacques (mutations)	176.49 \$

René Bérubé (compte de dépenses)	82.55 \$
Geneviève Turgeon (Géomatique)	88.39 \$
Gaston Vachon (compte de dépenses)	99.91 \$
Ville Saint-Joseph-de-Beauce (BFS Janvier et février 2009)	1 970.28 \$
MRC La Nouvelle-Beauce (Publicité collecte sélective)	248.65 \$
Fédération Québécoise des Municipalités (contri. annuelle 2009)	10 547.19 \$
Conférence des préfets (cotisation annuelle 2009)	100.00 \$
Sogetel	416.83 \$
Hydro Québec	3 902.13 \$
Hydro Québec (LES)	33.49 \$
DEBB (papeterie, cartouches, chaise)	879.95 \$
Telus	6.16 \$
Bell Mobilité	156.22 \$
Association des aménagistes régionaux du Québec (congrès MAB-DD-GT)	886.07 \$
Raymond Chabot Grant Thornton (facture intérimaire)	4 515.00 \$
Groupe ICB (Service technique et location ordinateurs)	947.03 \$
CRECA (Cotisation annuelle 2009-2010)	200.00 \$
Le Groupe système forêt (ArcGIS)	177.78 \$
SMI Informatique	2 816.23 \$
Imprimerie Commerciale de Beauce (cartons plastifiés pompiers)	36.13 \$
Bureautique Guy Drouin (contrat de service)	243.60 \$
Veolia (Éco-centre février 2009)	556.19 \$
AquaBeauce (eau)	48.50 \$
SSQ Groupe financier (ass. Collective Avril 2009)	2 257.58 \$
Alarme Pierre Fortier (Bouton panique)	289.34 \$
Groupe de géomatique AZIMUT inc (rénovation cadastrale)	10 608.37 \$
Location BGD inc.	70.39 \$
Groupe Négotel	53.98 \$
Luc Bergeron (formation)	250.00 \$
PitneyWorks (timbres)	572.63 \$
Produits Sanitech (distributeur savon mousse)	56.73 \$
L'Authentiques Pose Café Inc (location)	33.86 \$
Pitney Bowes (changement de tarif)	42.01 \$
Pitney Bowes (location avril à juin)	141.09 \$
Gérald Dallaire & Construction Martin Jacques Inc (Subvention RénoVillage)	12 191.65 \$
Municipalité de Saint-Frédéric (dossier Pierre-Yves Gilbert)	5 701.99 \$
Commission scolaire Beauce-Etchemin (dossier Pierre-Yves Gilbert)	686.44 \$
RREMQ (cotisations régime retraite Février 2009)	5 858.66 \$
Carl Giguère (Programme PAD)	2 010.00 \$
TOTAL	70 721.02 \$

4-

ÉTATS FINANCIERS 2008

À la demande de la firme de comptables, les états financiers seront déposés à la séance du mois de mai.

5- MATIÈRES RÉSIDUELLES

5.1 Suivi postfermeture du LES : rapport 2008

Monsieur François Roberge dépose son rapport annuel concernant le suivi postfermeture du LES de la MRC. Toutes les normes sont à nouveau facilement respectées.

Monsieur Roberge fait état du fait que certains travaux d'ensemencement devront être effectués en 2009, afin d'assurer une bonne couverture gazonnée sur l'ensemble du dessus du site. Par ailleurs, des travaux annuels d'entretien de végétation devront aussi être effectués.

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche assure le suivi postfermeture de son lieu d'enfouissement sanitaire;

ATTENDU QUE le rapport annuel 2008 dudit suivi a été déposé au Conseil des maires à sa séance du 8 avril 2008.

4284-09 Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que le rapport annuel 2008 du suivi postfermeture du lieu d'enfouissement sanitaire de la MRC Robert-Cliche soit accepté et transmis au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

5.2 Demande de Récupération Frontenac inc.

Suite à la rencontre avec le directeur général de Récupération Frontenac, monsieur Richard Martin, et deux membres de son CA, et en réaction à la correspondance reçue le 27 mars à ce sujet, le Conseil échange sur la demande du Centre de tri de lui verser 25 \$ la tonne pour le traitement des matières recyclables et ce afin de lui permettre de faire face à la crise qui prévaut actuellement. Une demande similaire a été acheminée par la Société Via à ses clients.

Pour la MRC Robert-Cliche, cette demande pourrait signifier un montant de près de 50 000 \$ pour l'année 2009.

La MRC devrait recevoir une somme de 140 000 \$ de Recyc-Québec en guise de compensation pour la collecte sélective 2007. Comme l'utilisation de 60 000 \$ sur cette somme a déjà été prévue aux prévisions budgétaires de 2009, il reste un montant résiduel d'environ 80 000 \$. Monsieur Labbé indique que c'est donc là le seul endroit où peut être puisée la somme demandée par Récupération Frontenac.

Le secrétaire-trésorier indique qu'une rencontre de tous les usagers des centres de tri aura lieu le 20 avril à 9 h 30 à la MRC La Nouvelle Beauce.

Le Conseil fait consensus sur le fait que lors de cette rencontre la MRC Robert-Cliche devrait revendiquer que les MRC n'interviennent pas dans ce dossier et insiste pour que le gouvernement du Québec vienne en aide aux centres de tri.

5.3 Récupération hors foyer

Monsieur Roberge présente les grandes lignes du programme de financement dont pourraient bénéficier les municipalités pour encourager le recyclage et la récupération en aires publiques municipales. L'information sera transmise à chaque municipalité.

5.4 Litige avec Sanibelle.

Le secrétaire-trésorier informe le Conseil que le copropriétaire de Sanibelle, monsieur Joël Deschênes est venu le rencontrer en avant-midi. Il a expliqué les nombreux changements administratifs survenus à l'entreprise au cours des derniers mois et le redressement que les nouveaux propriétaires veulent donner. La compagnie traverse des moments difficiles et a dû être restructurée. Monsieur Deschênes fait part de son intention de respecter le contrat avec la MRC jusqu'à la fin de 2010. Il a posé des gestes pour améliorer la qualité du service, ce qui s'avère réel depuis environ six semaines.

En bout de ligne, il offre à la MRC de régler le litige en cours pour une somme de 12 600 \$. Comme la MRC ne peut prouver qu'elle n'a été lésée que pour une somme légèrement supérieure à 15 000 \$ et que régler le dossier éviterait des dépenses d'avocats qui risqueraient d'être élevées, le Conseil fait part de son accord de principe à cette offre.

4285-09 Sur la proposition de monsieur Henri Gagné, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche accorde son accord de principe à l'offre de 12 600 \$ que lui a présentée monsieur Joël Deschênes pour régler le litige qui oppose la MRC à Sanibelle.

6- SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT : ADOPTION DU PSADR-II

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche doit procéder à la révision de son schéma d'aménagement et de développement tel que stipulé à l'article 54 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a adopté un premier projet de schéma d'aménagement et de développement révisé à sa séance du 11 juin 2008 (résolution 4135-08);

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche doit maintenant adopter un second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé qui doit être soumis à la consultation publique;

4286-09 Sur la proposition de monsieur Jean-Rock Veilleux, il est résolu à l'unanimité :

- Que le Conseil de la MRC Robert-Cliche adopte son second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé (PSADR II);
- Que les assemblées publiques de consultation se tiennent aux lieux et heures suivantes :
 - hôtel de ville de Beauceville, le 26 mai 2009 à 19 h 30;
 - hôtel de ville de Saint-Frédéric, le 27 mai 2009 à 19 h 30;
 - chalet du parc municipal de Saint-Joseph-de-Beauce, le 2 juin 2009 à 19h 30.
 - hôtel de ville de Saint-Victor, le 3 juin 2009 à 19 h 30.

De plus, monsieur Bérubé demande que soit formée la Commission consultative en aménagement du territoire qui suivra de près les délibérations entourant la consultation publique relative au PSADR II.

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a adopté son PSADR-II qui doit faire l'objet d'une consultation publique;

ATTENDU QUE ladite consultation publique doit être tenue par une Commission d'aménagement du territoire;

4287-09 Sur la proposition de monsieur Christian Jacques, il est résolu à l'unanimité que messieurs André Labbé, Michel Cliche et Daniel Perron forment la Commission d'aménagement du territoire de la MRC Robert-Cliche et que monsieur André Labbé en soit le président.

7- **DOSSIERS FOSSES SEPTIQUES**

7.1 Crédits d'impôt

Le secrétaire-trésorier informe le Conseil que les travaux liés à la mise en place d'installations septiques sont finalement admissibles aux deux programmes de crédits d'impôt, tant fédéral que provincial. Les modalités sont cependant différentes dans un cas comme dans l'autre. L'information de base est remise aux maires et a déjà été distribuée aux municipalités.

7.2 Coûts des permis

Le secrétaire-trésorier informe le Conseil que dans la mesure où la MRC émettra des permis pour l'installation de fosses septiques, elle doit prévoir une tarification pour l'émission des permis.

AVIS DE MOTION est donc donné par monsieur Jean-Rock Veilleux à l'effet qu'un règlement sera présenté, à une séance ultérieure, pour prévoir des coûts d'émission de permis.

7.3 Permis pour maison neuve

Après consultation auprès des directeurs généraux des municipalités, le principe est accepté que les municipalités locales puissent continuer à émettre les permis liés aux fosses septiques dans le cas des maisons neuves.

4288-09 Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte de déléguer aux municipalités locales la tâche d'émettre les permis de fosses septiques pour les maisons neuves.

8- **INTERNET HAUTE VITESSE**

Le dossier d'internet haute vitesse est présentement à la croisée des chemins. La décision du Conseil relative à la demande au Pacte rural sera prête à être rendue en mai; le projet peut également être soumis au programme du gouvernement du Québec sur les communautés rurales branchées; le projet peut également être admissible à des fonds du gouvernement fédéral, tel qu'en a discuté le député Maxime Bernier avec le Conseil des maires en séance de travail.

Le Conseil accepte de prendre un mois pour faire le point sur l'ensemble de ces options. Une rencontre aura lieu avec la CRÉ le 16 avril pour faire le point sur la démarche qui sera suivie dans le cadre du programme provincial. Par ailleurs, le député Bernier s'est engagé auprès du Conseil pour faire le point, d'ici un mois, quant aux possibilités en regard des fonds fédéraux.

À la séance de mai, le Conseil devra prendre une orientation finale.

9- **GOLDEN HOPE : EXPLORATION MINIÈRE**

Monsieur Roy présente un résumé des deux soirées d'information tenues par la compagnie d'exploration minière Golden Hope qui a des projets de forage sur le territoire. Plus de 200 personnes ont assisté à ces rencontres les 26 et 28 mars.

10- **ARCHITECTURE PATRIMONIALE**

En séance de travail, madame Ève Champagne, agente de développement culturel au CLD, a présenté les grandes lignes de l'inventaire patrimonial qui a été effectué sur le territoire de la MRC.

Elle présente également le projet de Clinique d'architecture patrimoniale de Chaudière-Appalaches, qui a été adopté par la CRÉ et pour laquelle la MRC contribue via son entente de développement culturel.

ATTENDU QUE le projet de Clinique d'architecture patrimoniale de la Chaudière-Appalaches a été accepté à la CRÉ;

ATTENDU QUE l'entente de développement culturel actuellement en attente d'être acceptée prévoit un total de 12 000 \$ pour le projet;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche souhaite que le projet aille de l'avant.

4289-09 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que la MRC Robert-Cliche s'engage à verser une somme de 4 000 \$ par an sur trois ans, pour un total de 12 000 \$. les sommes étant tirées de l'enveloppe de l'entente de développement culturel entre la MRC et le MCCCCFQ.

ATTENDU QUE la MRC engage les sommes pour le projet CAPCHA de son enveloppe de l'entente de développement culturel;

ATTENDU QUE le CLD Robert-Cliche est l'organisme désigné pour gérer l'entente de développement culturel;

4290-09 Sur la proposition de monsieur Christian Jacques, il est résolu à l'unanimité que la MRC Robert-Cliche désigne le CLD Robert-Cliche pour gérer le projet CAPCHA et il est aussi résolu de lui verser les sommes nécessaires.

11- **PISTE CYCLABLE**

ATTENDU l'étude de faisabilité du projet de piste cyclable dans la MRC Robert-Cliche réalisée par la firme Génivar et déposée le 26 septembre dernier;

ATTENDU QUE cette étude démontre la faisabilité de réaliser le projet principalement dans l'emprise ferroviaire du Québec Central;

ATTENDU QUE le tracé de piste cyclable proposé a été fait en collaboration avec le MTQ section transport ferroviaire et section route verte;

ATTENDU QUE ce tracé de 30,13 km relie les pistes cyclables de Nouvelle-Beauce et Beauce Sartigan;

ATTENDU QUE le projet de piste cyclable comporte un attrait touristique important pour la région et que les retombées économiques seront majeures;

ATTENDU l'importante mobilisation des régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie sur ce projet tel qu'exprimé à la rencontre du 12 novembre 2008 à Thetford-Mines;
 ATTENDU QUE les étapes subséquentes à ce projet sont de réaliser l'étude des secteurs problématiques et l'étude des impacts sur l'environnement;
 ATTENDU QUE le coût de ces deux études est de 200 000 \$;

4291-09 Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Bolduc, il est résolu à l'unanimité que la MRC Robert-Cliche et CLD Robert-Cliche proposent le montage financier suivant pour réaliser ces études soit :

▪ Gouvernement du Québec	100 000 \$
▪ CRÉ Chaudières-Appalaches	60 000 \$
▪ MRC Robert-Cliche (25,49 km)	33 840 \$
▪ MRC Nouvelle-Beauce (2,42 km)	3 213 \$
▪ MRC Beauce-Sartigan (2,22 km)	2 947 \$

12- PROJET « BOUGE DE LÀ »(QUÉBEC EN FORME)

ATTENDU QUE le territoire de la MRC Robert-Cliche a adhéré au projet « Bouge de là », de Québec en forme;
 ATTENDU QUE le comité responsable dudit dossier souhaite la présence d'un élu municipal parmi ses rangs;

4292-09 Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que madame Ghislaine Doyon représente le Conseil de maires au sein du Comité d'action local du projet « Bouge de là » (Québec en forme)

13- VISITE AU CFER DE BEAUCE

Le secrétaire-trésorier informe le Conseil qu'il sera possible de visiter le CFER de Beauce, à Sainte-Marie, le 30 avril à 9 h30, Un rappel sera fait quelques jours à l'avance. Quelques maires se montrent intéressés.

14- PROJET DE MONSIEUR MARIUS LESSARD

4293-09 Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Bolduc, il est résolu à l'unanimité que la MRC accorde un montant de 2 000 \$ à monsieur Marius Lessard pour le financement de son disque sur la Beauce.

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

4294-09 Sur la proposition de monsieur Jean-Rock Veilleux, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 heures 35.

André Labbé

Préfet

Gilbert Caron

Secrétaire-trésorier